

TERMES ET CONDITIONS / CONDITIONS GENERALES DE VENTES – RETRAITE au Moulin de Lonceux Organisé par Yoga Planete du 30 Mai au 1 Juin 2025

Préalablement à toute réservation, les présentes conditions générales de vente sont mises à la disposition de tout consommateur à titre informatif, conformément aux dispositions du code de la consommation. Toute réservation implique l'acceptation sans réserves du client.e et son adhésion à ces conditions générales qui prévalent sur toutes autres stipulations éventuelles. Tout autre document que les présentes conditions générales n'ont qu'une valeur indicative.

PARTICIPATION

- Les participant.es à la retraite doivent se conformer pleinement à toutes les règles de santé et sécurité énoncées par les organisateurs Yoga Planete, Le Moulin de Lonceux et les enseignant.es.
Les participant.es à la retraite doivent s'assurer auprès du corps médical que leur état de santé leur permet de participer à la retraite et qu'ils sont physiquement et psychiquement aptes et capables à utiliser les installations et à participer au stage. Les participant.es qui souffrent de blessures ou de maladies doivent consulter un médecin au préalable pour valider leur participation et en informer les organisateurs lors de leur inscription ainsi que leur professeur lors de leur arrivée.
- Les mesures sanitaires en vigueur seront appliquées.
- Les participants ont l'obligation de posséder ou souscrire une police d'assurance couvrant leur responsabilité civile personnelle, et leur assurance santé pour toute la durée de leur voyage.

TARIF

- Le tarif applicable est celui en vigueur au jour de la passation de la réservation.

Le tarif de base en chambre double = 575€

Le tarif de base en chambre triple = 540€

Aucune place en chambre individuelle ne peut être garantie à la réservation. Les participant souhaitant une chambre single doivent nous en informer. En cas de disponibilité, un email vous en informera 7 jours avant le début du stage. Un supplément sera à régler sur place dont le montant vous sera précisé lors de la confirmation.

- Dans le cadre de la promotion de la retraite, les organisateurs se réservent le droit de proposer à tout moment des offres spéciales, des réductions, des promotions et / ou des bonus sans que cela affecte le statut des participant.es ayant déjà payé leur acompte, et sans qu'ils puissent prétendre aux mêmes conditions promotionnelles
- Les promotions ne sont pas cumulables

RESERVATION

- La réservation à la retraite implique l'adhésion à l'association, incluse dans le prix de la retraite.
- Les réservations ne sont définitives que lorsque l'acompte demandé a été encaissé par Yoga Planete
- Sans paiement d'acompte, la réservation du client n'est pas prise en compte, sans que ce dernier puisse invoquer un quelconque préjudice. Toute réservation acceptée par Yoga Planete est irrévocable, sous réserve des dispositions relatives au droit de rétractation dont bénéficie le client (voir ci-dessous dans la section annulation)
- Par la réservation, le participant reconnaît avoir pris connaissance du descriptif de la retraite, des conditions de vente, de participation, et d'annulation ainsi que des options d'assurances proposées.

MODALITES DE REGLEMENT

- Un **acompte initial** dont le montant est précisé sur le formulaire de réservation en ligne de **Yoga Planete** est du à l'inscription par carte bancaire pour confirmer la réservation.
Les frais administratifs & d'adhésion à l'association de 60€ inclus dans l'acompte initial sont non remboursables et non transférables
- Le Solde d'un montant de **280€** pour les **prestations fournies par le moulin de Lonceux** est à régler par virement directement auprès de **Yay Formation au plus tard le 15 Avril 2025**.
Le non-respect de ces échéances pourra entraîner le refus d'accès au logement et aux activités.

Veuillez trouver ci-dessous le RIB de Yay Formation.

Précisez impérativement comme motif Retraite Yoga Planete Ascension 2025

SOCIETE GENERALE			
RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE			
Titulaire YAY FORMATION			
Domiciliation SG PARIS LEPIC (03125) 5 RUE J. DE MAISTRE 75018 PARIS			
Référence bancaire			
Code banque	Code guichet	N° compte	Cle RIB
30003	03125	00020363212	16
IBAN : FR76 3000 3031 2500 0203 6321 216 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP			

ASSURANCE ANNULATION / REMBOURSEMENT

Veuillez prendre connaissance ci-dessous des conditions d'annulation et de remboursement

Yoga Planete recommande vivement de souscrire une assurance annulation lors de votre inscription.

- Weezevent, la plateforme tierce utilisée pour votre inscription en ligne propose de manière optionnelle la souscription d'une assurance remboursement auprès d'un assureur.
Pour connaître les conditions <https://www.refundable.me/extended/fr/>
Ce service est totalement indépendant de Yoga Planete. Toute demande devra s'effectuée directement auprès de l'assureur
- Certaines cartes bancaires premium offrent également à leurs utilisateurs une couverture pour les achats effectués en ligne, veuillez vérifier auprès de votre banque si tel est le cas ainsi que les conditions et démarches.
- Vous pouvez également vous rapprocher de votre assureur habituel pour souscrire une assurance individuelle.

ANNULATION ET POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Dans le cas d'une annulation avant le départ du fait de restrictions d'autorités compétentes Yoga Planete conservera 60€ pour frais administratifs le reste vous sera remboursé intégralement ou transférer pour une retraite ultérieure dans l'année selon votre choix
- La retraite est soumise à un nombre minimal de 12 participants. Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la retraite à tout moment en cas de circonstances exceptionnelles ou par manque de participation tel que défini précédemment. Dans ce cas, les participants recevront une notification
 - 20 jours avant la date du départ pour les retraites de plus de 6 jours
 - 7 jours avant la date du départ pour les retraites de 2 à 6 jours
 - 48 heures avant la date du départ pour les retraites de 2 jours ou moins
- Vous pourrez alors :
 - soit obtenir le remboursement des sommes versées minorées des frais administratifs sans aucune indemnité compensatoire.
 - soit reporter votre participation à une retraite ultérieure sur une période d'un an (365 jours)
- Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables de tout autre coût que les participants auraient pu contracter à l'égard de la formation, y compris frais de transports, frais d'hébergement, assurance, visas et autres frais de voyage.

Conditions d'annulation du fait du Client

- Droit de rétractation du client : Le client a le droit de se rétracter du contrat conclu sans donner de motif dans un délai de quatorze jours à compter du jour de la réservation et du versement de l'acompte. Le délai de rétractation ne s'applique pas pour les réservations effectuées à moins de 45 jours avant le début de la retraite.
- Toute demande de modification ou d'annulation de la réservation conclue par le client devra être formulée par un écrit, adressé soit par voie électronique sur la messagerie de Yoga Planete info@yogaplanete.com soit par voie postale par LRAR adressé à Yoga Planete 6 rue Cavendish 75019 Paris. A défaut, la demande ne sera pas prise en compte. Aucun remboursement de tout ou partie ne sera accordé au client qui n'a formulé aucune demande d'annulation ou fait valoir son droit de rétractation, par écrit tel que stipulé précédemment si ce client ne peut se présenter au jour et à l'horaire prévu pour le début du stage
- Quelles que soient les circonstances, l'annulation entraînera l'application au minimum des frais suivants
 - Des frais forfaitaires de 60€ sont applicables pour toute annulation qu'elle qu'en soit la cause
 - A plus de 60 jours du début du stage la totalité de l'acompte est conservée
 - De 59 à 31 jours : 50% du tarif total est conservé (avec une retenue minimum de 245€ par personne)
 - De 30 à 16 jours du début du stage : 75% du tarif total est conservé (avec une retenue minimum de 370€ par personne)
 - A 15 jours ou moins du début du stage : 100% du tarif total est conservé

La date d'envoi de la lettre recommandée ou de l'email sera retenue pour le calcul des frais d'annulation.

- Par ailleurs tout stage interrompu, abrégé ou toute prestation non consommée du fait du client ne donnera droit à aucun remboursement. Toute retraite démarquée est due dans son intégralité. Si le client a souscrit une assurance optionnelle couvrant notamment l'interruption de séjour, il devra se conformer aux modalités d'annulation figurant dans les conditions générales et particulières de la police d'assurance

COMPORTEMENTS

- Les participants s'engagent à ne pas avoir de comportements qui puissent représenter une nuisance ou une gêne pour les autres participants, Le Moulin de Lonceux, ses invités, son personnel ou ses propriétaires. Les participants s'engagent à respecter l'usage des lieux tels que défini par son règlement, et à ne pas se comporter de manière offensive, bruyante, dangereuse, illégale, immorale ou abusive.
- Les participants à la retraite se doivent de respecter les lieux, et à maintenir les infrastructures du Moulin de Lonceux, ses équipements, son mobilier et accessoires en bon état et à veiller à l'état de propreté en quittant les lieux. Ils s'engagent à remplacer tous les objets détruits ou manquants avec des articles de même nature et de valeur égale.
- Les participants à la retraite s'engagent à ne pas consommer d'alcool ou de stupéfiant durant toute la durée de leur séjour au Moulin de Lonceux. A ne pas fumer y compris des cigarettes électroniques au sein du Moulin de Lonceux, y compris en extérieur.
- Les organisateurs se réservent le droit, à leur entière discrétion, d'interdire l'accès à la propriété ou à l'une de ses installations à l'un des participants en cas de violation de ces termes et conditions. Le participant sera alors tenu de quitter les lieux, sans qu'aucun remboursement ne lui sera accordé. Les organisateurs par ailleurs n'assumeront aucune responsabilité quant aux dommages ou pertes ayant pu être occasionné par cette décision.
- Toute l'organisation du voyage jusqu'au Moulin de Lonceux est sous la seule responsabilité des participants. Il est de leur responsabilité de réserver et de payer leur propre transport et de s'assurer qu'ils disposent de tous les documents de voyage nécessaires, visas, assurances, etc.
Les organisateurs ne peuvent accepter aucune responsabilité pour le retard ou l'annulation de vols, trains, autobus ou autres moyens de transport vers et depuis le centre de retraite.
- Les participants qui souffrent de blessures ou de maladies doivent consulter un médecin au préalable pour valider leur participation et en informer les organisateurs lors de leur inscription ainsi que leur professeur lors de leur arrivée. Les organisateurs et les enseignants ne sont pas responsables des blessures qui peuvent survenir lors de l'utilisation par les invités des installations du Moulin de Lonceux ou de la participation à des activités proposées durant la retraite.
- En cas de nécessité, les organisateurs se réservent le droit de modifier l'hébergement ainsi que d'apporter des modifications au programme et / ou à l'équipe d'enseignants. Les organisateurs en informeront dès que possible les participants et leur préciseront les dispositions alternatives mises en place. Aucune modification ne peut entraîner de réduction, de remboursement ou d'autres compensations.
- Les organisateurs et les enseignants ne peuvent nullement être tenu responsables en cas de perte ou d'endommagement de biens personnels ou d'objets de valeur durant le stage.
- En cas de problème ou de désaccord, les participants en informeront directement les organisateurs dès que possible et en premier lieu avant d'en discuter avec un tiers.
- Les organisateurs et enseignants ne peuvent être tenu responsables en cas de force majeur ou de situations qui échappent à leur contrôle. Cela couvre les catastrophes naturelles, la guerre, les «actes de Dieu», la fermeture des aéroports, les troubles civils, les accidents ou erreurs dus à des tiers, y compris les fournisseurs, les sous-traitants et les administrations locales.
- Les organisateurs et enseignants ne sont pas responsables de la sécurité et de la sûreté des participants durant le séjour et les voyages vers et du Moulin de Lonceux. Les organisateurs et enseignants ne peuvent

être tenus responsables des pertes, dommages, blessures, maladies ou décès qui peuvent survenir pendant ou suite à la retraite. La souscription d'une assurance adéquate est de la responsabilité des participants. Les participants renoncent à toute réclamation contre les organisateurs et enseignants pour une telle perte, dommage, blessure ou décès.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- En tant que participant à la retraite, je déclare être en parfaite condition physique, mentale et émotionnelle pour pratiquer le yoga, la méditation, les pratiques neuro-somatiques et les pratiques de mouvement et d'évaluer leur capacité à prendre part à toutes les activités qui seront proposées durant la formation. J'agréee qu'il est de mon entière responsabilité d'évaluer le risque qu'une activité peut représenter pour moi, de respecter les consignes de sécurité des enseignants et de ne pas me mettre dans une situation à risque. La pratique du yoga, comme la pratique de toute forme d'exercice, de mouvements pouvant causer ou aggraver des problèmes physiques, il est de ma responsabilité de prendre un avis médical et de prévenir les professeurs de ce qui pourrait limiter ma participation à cette retraite. J'assume l'entièrre responsabilité de ma participation aux cours et renonce à toutes plaintes qui concerneraient la responsabilité des organisateurs, enseignants et partenaires..

Allergies alimentaires

En cas d'allergies alimentaires je suis entièrement responsable de prévenir au préalable les organisateurs, les enseignant et le personnel de la Ferme de Solterre de mes allergies et intolérance et de vérifier par moi même en cas de doute auprès du personnel en cuisine les ingrédients utilisés dans la préparation des plats.

Droit à l'image

Durant la retraite les organisateurs, enseignants, photographe ou vidéaste ou autres participants peuvent prendre des photos ou vidéos sur lesquelles je peux apparaître. En participant à la retraite, j'accepte que les organisateurs et enseignants que ces photographies ou vidéos puissent être utilisées par les organisateurs et enseignants à des fins promotionnelles, éducatives et d'information dans des flyers, brochures, newsletters, ou sur des sites internet ainsi que sur les réseaux sociaux, sans compensation de ma part.

A la validation de votre achat en ligne vous confirmez avoir pris connaissance au préalable du contenu du programme proposé ainsi que des conditions d'hébergement en pension complète au Moulin de Lonceux, des conditions particulières de vente et d'annulation, des conditions de garantie des assurances souscrites le cas échéant. La validation de votre commande entraîne votre entière adhésion aux conditions générales et particulières de vente et votre acceptation sous réserve de l'intégralité de leurs dispositions au moment de l'inscription.